

# Plan de déconfinement au 28 mai 2020

	À partir du 28 mai	Les conditions, les conséquences
<b>SERVICES MUNICIPAUX</b>		
<b>Accueil</b>	Mairie centrale (poursuite) et mairies de quartier (réouverture) Ouverture de tous les services au public	Réorganisation et sécurisation des espaces d'accueil Mariages/pacs : reprise, 30 convives max.
<b>ENFANTS</b>		
<b>Écoles</b>	Depuis le 25 mai : reprise de tous les niveaux sauf petite et moyenne section (dans le respect du protocole de l'Éducation nationale)	<b>Inscription scolaire à la salle des fêtes</b>
<b>Restauration</b>	Service assuré avec repas simplifié	Pas de self, plans de table sécurisés
<b>Périscolaire</b>	Reprise normale (dans le respect du protocole sanitaire)	
<b>Petite enfance</b>	Ouvert	10 enfants maximum
<b>ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS</b>		
<b>Aires de jeux, sites fitness</b>	Réouverture	
<b>Terrains</b>	Ouverts aux pratiques individuelles exclusivement	Des demandes ponctuelles d'associations pourront être étudiées
<b>Gymnases</b>	Ouverts aux scolaires exclusivement	
<b>Bouvent</b>	<b>ACCÈS</b> <b>Libre du 11 mai au 15 juin</b> , tous les jours 6 h 30/20 h <b>Payant du 15 juin au 31 août</b> , tous les jours 6 h 30/22 h, payant 9 h 30/19 h <b>Carte Bouvent, la carte 2019 est valable en 2020</b> Ouverture du golf	<b>Inscription carte Bouvent à la salle des fêtes</b> <b>Autorisées</b> : promenades, course à pied, pêche, pique-nique et barbecues (max. 10 personnes), jeux pour enfants <b>Interdite</b> : baignade <b>PARKINGS</b> <b>Ouvertures</b> parkings Curtafray (dit « tir à l'arc ») et chemin du Lac (dit « golf ») <b>Fermeture</b> parking intérieur (dit « pêcheurs ») Pas de circulation/parking automobile à l'intérieur du site
<b>Médiathèque</b>	Ouverte, prêt adapté et sécurisé	Pas de reprise des animations
<b>HÉBERGEMENT, ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS</b>		
<b>Aînés</b>	Clubs : fermeture jusqu'à la rentrée	
	Activités Bourg vacances : propositions d'activités dès que possible	Sous conditions
<b>Jeunesse</b>	Reprise activités CLJ et Adolidays	Adaptées et sécurisées
<b>Vie associative</b>	Reprise des locations et mise à disposition de locaux aux associations ou particuliers	Respect des règles sanitaires d'usage et d'occupation Pas de mise à disposition de matériels
<b>DÉPLACEMENTS</b>		
<b>Stationnement</b>	Retour au payant depuis le 25 mai	Jusqu'à fin juin : 2 heures gratuites sur les parkings + gratuité le samedi après-midi. Maintien de la 1/2 h gratuite sur voirie et de la gratuité entre 12 h et 14 h
<b>SITES, ÉQUIPEMENTS, LIEUX</b>		
<b>Marché</b>	Ouvert pour l'alimentaire	<b>Mercredi 10 juin</b> : réouverture du marché non alimentaire
<b>Parcs et squares</b>	Ouvert	Jeux pour enfants accessibles
<b>Jardins familiaux</b>	Poursuite de l'activité	Autorisation de 2 personnes par lots
<b>Cimetière</b>	Ouvert	Apporter son arrosoir
<b>Toilettes publiques</b>	Ouvert	Sur-entretien
<b>Lieux de culte</b>	Ouvert	Respect des règles sanitaires d'usage
<b>EXPOSITIONS, MUSÉES</b>		
<b>H2M</b>	Du 15 juillet au 20 septembre « Le monde est petit »	
<b>Monastère royal de Brou</b>	Ouverture prochainement	